

Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade principal
Du corps des infirmiers et techniciens de santé
Session du 31 décembre 2023
Cadre : infirmiers
1ère épreuve
Durée : 02 heures

Cochez-la ou les bonnes réponses

1. Les différents types de relation soignant-soigné sont:

- a Relation de civilité
- b. Relation fonctionnelle
- c. Relation de compréhension
- d. Relation d'aide thérapeutique

2. En principe la responsabilité pénale a pour objet :

- a La réparation du dommage causé à la victime.
- b. La réparation d'un dommage causé par une personne que l'on a sous sa garde
- C. La sanction d'une infraction commise personnellement
- d. La sanction d'une infraction commise par une personne que l'on a sous sa responsabilité

3 . L'action moralement bonne selon l'éthique déontologique est celle qui:

- a A les meilleures conséquences
- b. Satisfait à mes obligations morales
- c. Correspond à ce que ferait quelqu'un de vertueux
- d Toutes les propositions sont justes

4. Quel (s) énoncé (s) est (sont) justes :

- A. La responsabilité civile a une application plus large que la responsabilité pénale
- b. La responsabilité civile s'applique dès qu'un préjudice est établi, en présence ou en l'absence de faute,
- c. La responsabilité civile n'est pas répressive
- d. La responsabilité civile est réparatrice.

5. Le droit à la santé garantit des droits, notamment :

- A. L'accès aux médicaments a.
- b. La santé procréative
- c. La fourniture d'une éducation à la santé et d'informations y relatives
- d. La participation de la population au processus de prise de décisions

6. Les indicateurs sont des outils:

- A. Qui permettent d'évaluer l'état de santé et de bien-être d'une population
- b. Qui peuvent être exprimés en valeur relative seulement
- c. Qui peuvent être exprimés en valeur relative ou absolue.
- d Qui ne permettent pas de déduire les besoins d'une population afin de proposer des réponses adaptées

7. Parmi les indicateurs cités ci-dessous, lesquels participent à la mesure de l'état de santé et de bien-être d'une population ?

- a. Indicateurs démographiques
- b Indicateurs économiques
- c. Indicateurs sociaux
- d. Indicateurs sanitaires

8. L'environnement de la personne:

- a. Concerne uniquement le milieu naturel qui nous entoure.
- b. Est un déterminant individuel de la santé.
- c. Est un déterminant collectif de la santé.
- d. A un impact qui est le même pour tous.

9. Cochez la ou les proposition(s) qui est/sont vraies:

- a. Les déterminants sociaux de la santé sont un sous-ensemble des déterminants sociaux.
- b. Les déterminants sociaux de la santé interagissent
- c. Les déterminants de la santé exercent leur influence selon une hiérarchie bien précise
- d. Les niveaux de santé et de bien-être sont liés aux déterminants sociaux de la santé

10. Les axes de l'épidémiologie sont:

- a. La surveillance épidémiologique
- b. L'étude des facteurs entre facteurs de risques et l'état de santé de la population
- c. L'évaluation des mesures préventives
- d. Le traitement des maladies épidémiques

11. Les informations protégées par le secret professionnel sont:

- a. Ce qui a été appris à l'occasion de l'exercice professionnel
- b. Ce qui a été compris à l'occasion de l'exercice professionnel
- c. Ce qui a été connu à l'occasion de l'exercice professionnel
- d. Ce qui a été deviné à l'occasion de l'exercice professionnel

12. Les dérogations du secret professionnel sont :

- a. Maladies à déclaration obligatoire
- b. Maladie professionnelle
- c. Handicapée mal traité
- d. Enquête judiciaire

13. La notion de secret partagé désigne le partage du secret:

- a. Entre tous les professionnels de la santé seulement
- b. Entre les professionnels de la santé et du social impliqués dans la prise en charge du patient
- c. Entre les professionnels de la santé et la famille du patient
- d. Aucune proposition n'est correcte

14. Les types d'enquêtes selon la population ciblée sont:

- a. Enquête exhaustive
- b. Enquête par échantillon
- c. Enquête cas- témoin
- d. Enquête d'incidence

15. La comparaison entre les différents systèmes de santé repose sur:

- A. Le type de protection sociale
- b. La part des dépenses de santé
- c. La qualité des investissements en secteur privé
- d. Le nombre des infrastructures publiques

16. La loi-cadre n° 06-22 relative au système national de santé est articulée autour des piliers suivants :

- a. La bonne gouvernance
- b. La valorisation des ressources humaines
- c. La mise à niveau de l'offre sanitaire
- d. La digitalisation

17. La loi portant création de la Haute Autorité de Santé est:

- a. La loi n°08-22 publiée au bulletin officiel le 04 décembre 2023
- b. La loi n°07-22 publiée au bulletin officiel le 04 décembre 2023
- c. La loi n°07-22 publiée au bulletin officiel le 30 novembre 2023
- d. Aucune proposition n'est correcte

18. L'évaluation de la qualité des services fournis par le secteur public uniquement

- a. Parmi les attributions de la Haute Autorité de Santé, on cite:
- b. Le suivi, l'analyse et l'évaluation des données épidémiologiques
- c. L'élaboration des guides et des référentiels relatifs à la formation continue des professionnels de la santé
- d. Toutes les propositions sont correctes

19. Parmi les attributions des Groupements Sanitaires Territoriaux, on cite:

- a. La création de nouveaux établissements sanitaires
- b. La surveillance des nouvelles épidémies
- c. Garantir la formation continue au profit des professionnels de la santé
- d. Toutes les propositions sont fausses

20. Administration Centrale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale comprend:

- a. Le Secrétariat Général.
- b. La Direction de la Protection Sociale des Travailleurs.
- c. La Direction des Hôpitaux et des Equipements.
- b. La Direction de l'Approvisionnement en Médicaments et en Produits de Santé.

21. L'Administration Centrale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale comprend:

- a. 8 directions centrales
- b. 9 directions centrales;
- c. Le Secrétariat Général et 9 directions centrales;
- d. 10 directions centrales.

22. L'objectif du développement durable 3 (ODD3) est:

- a. Promouvoir les soins de santé primaires.
- b. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- c. Assurer la couverture médicale pour les 2/3 de la population.
- d. Aucune proposition n'est correcte

23. Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles ne figure(ent) pas dans les cibles de l'ODD3:

- a. Le recrutement du personnel.
- b. La gouvernance.
- c. La formation du personnel de santé.
- d. Aucune proposition n'est correcte.

24. Les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé :

- a. Sont en nombre de 24 instituts.
- b. Sont en nombre de 10 ISPITS sièges et 14 ISPITS annexes.
- c. Sont implantés au niveau des 12 régions du Royaume.
- d. Relèvent des universités de l'enseignement supérieur

25. Les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé :

- a. Ont été créés en 2014.
- b. Sont régis par la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur.
- c. Ont été créés par le décret n°2-13-658.
- d. Ont pour missions la formation de base et la formation continue des professionnels de la santé

26. Chaque Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale est composée de :

- a. 3 services.
- b. 4 services.
- c. 5 services.
- d. 6 services.

27. Les Groupements Sanitaires Territoriaux comprennent:

- a Les établissements sanitaires.
- b. Les Centres Hospitaliers Universitaires.
- c. Les établissements hospitaliers militaires.
- d. Les bureaux communaux d'hygiène.

28. Parmi les organes de gestion et de gouvernance cités ci-après, choisir ceux qui sont prévus pour être créés, selon la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé:

- a. La Haute Autorité de Santé
- b. Les Groupements Sanitaires Territoriaux
- c. La Commission Nationale d'Inspection des Services de Santé
- d. L'Agence Marocaine du Sang et de ses dérivés

29. D'après la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé, les établissements de santé comprennent:

- a Les divers établissements, quel qu'en soit le régime juridique, organisés dans le but de contribuer à l'offre de soins
- b. L'ensemble des institutions, des organismes, des actions et des ressources y affectées intervenant dans le domaine de la santé aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé
- c. L'ensemble des structures intervenant directement dans l'offre des prestations de santé
- d. Toutes les propositions sont fausses

30. En vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé prévoit d'instituer :

- a. Un système d'accréditation des établissements de santé
- b. Un système d'accréditation qui vise à porter une évaluation dépendante de la qualité des prestations des établissements de santé
- c. Un système d'accréditation des établissements de santé sur la base d'indicateurs, de critères et de références nationales établis par la Haute Autorité de Santé
- d. Toutes les propositions sont fausses

Wadifa Info

www.wadifa-info.com

Le sujet suivant à préparer

النموذج التالي للتحضير

نموذج مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة - وزارة الإدماج الاقتصادي والمقاولة الصغرى والتشغيل والكفاءات 2025

Modèle de concours : Technicien – 3e grade – Ministère de
l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et
des Compétences 2025

www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/390

Chaîne WhatsApp

قناة واتساب

المباريات الجديدة والنتائج كل يوم

Nouveaux concours et résultats chaque jour

www.wadifa-info.com/wa

Le site

الموقع

كل المباريات المفتوحة والنماذج مع التصحيح، مجاناً

Tous les concours ouverts et les sujets corrigés, gratuits

www.wadifa-info.com